

CATALOGUE DE FORMATION



2024

L'ANPDE : UN ORGANISME DE FORMATION SPECIALISÉ

Créée en 1949, l'Association Nationale des Puéricultrices(teurs) Diplômé(e)s et des Etudiants (ANPDE) est l'unique association qui défend et rassemble les professionnels de la spécialité de puéricultrice(teur).

Forte de ses 2000 adhérents, elle vise à promouvoir une politique de santé ambitieuse pour les quelque 15 millions d'enfants, et à défendre leur intérêt et celui de leur famille.

Elle représente les 21 300 professionnels diplômés de la spécialité et les étudiants dans les instances officielles permettant ainsi l'évolution de la profession et la reconnaissance de la plus-value de la puéricultrice(teur).

Adhérez en ligne sur notre site www.anpde.asso.fr

Organisme de formation depuis 1975, l'ANPDE est certifié Qualiopi depuis décembre 2020 (certification qualité délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation)

L'ANPDE dispense également des formations en INTRA, directement dans vos établissements (hôpitaux, PMI, crèches,...); nous adaptons une formation de ce catalogue, ou construisons une formation nouvelle, répondant spécifiquement à vos besoins. Contactez-nous pour exposer votre projet ou demander un devis.

ASSOCIATION NATIONALE DES PUERICULTRICES(TEURS) DIPLOME(E)S ET DES ETUDIANTS

132, avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS

Contact : secretariat@anpde.asso.fr ou formation@anpde.asso.fr

Tél. : 01 45 39 97 62

www.anpde.asso.fr

Organisme de formation déclaré sous le n° 11 75 02183 75

N° SIRET : 784 579 385 00021 - Code APE : 9499 Z

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact pour la formation : Isabelle Fillion, joignable les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h30 au 01 45 39 97 62 ou par mail : formation@anpde.asso.fr

Inscription et modalités d'accès

Les formations de l'ANPDE sont prioritairement destinées aux infirmières puéricultrices et autres professionnels du secteur de la petite enfance. En fonction des places disponibles et selon le thème de la formation, d'autres professionnels peuvent être accueillis.

Les participants peuvent s'inscrire à titre individuel ou par l'intermédiaire de leur employeur. Toute inscription est possible jusqu'à 2 jours avant le début de la formation dans la limite de l'effectif maximal.

L'inscription s'effectue par l'envoi, par mail ou courrier postal, d'un bulletin d'inscription (à télécharger sur le site www.anpde.asso.fr ou à détacher page 6) dûment complété.

Pour les inscriptions à titre individuel, joindre un chèque d'un montant équivalent à 20 % du prix de la formation.

Pour les inscriptions par l'intermédiaire de l'employeur, joindre un bon de commande, mail ou courrier attestant la prise en charge financière.

Une convention de formation est ensuite transmise pour signature.

Une convocation est envoyée environ 2 à 3 semaines avant la date de la formation.

Tarif des formations

Sauf mention contraire (cf P.16) les tarifs sont les suivants :

Employeur : **250 €** par journée de formation

Individuel non adhérent ANPDE : **200 €** par journée de formation

Individuel adhérent ANPDE : **150 €** par journée de formation

Organisation de la formation

Toutes les formations ont lieu à l'adresse suivante :

Siège de l'ANPDE - 132, av du Général Leclerc - 75014 Paris

Pour vous y rendre : métro ligne 4 : station Porte d'Orléans, sortie 7 - Poirier de Narçay. Bus : 38, 68 ou 92, station Porte d'Orléans - Tramway : T3, station Porte d'Orléans

L'effectif maximal est de 12 personnes par session.

Horaires : la formation débute à 9h30 le premier jour, et se termine à 16h30 le dernier jour; en dehors, les horaires sont 9h - 17h30.

L'horaire et le lieu de la pause déjeuner sont décidés sur place en lien avec le formateur. Les repas ne sont pas pris en charge.

Accessibilité aux personnes handicapées : nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Selon votre situation et dans la mesure de nos possibilités, des modalités de compensation et d'adaptation sont mises en oeuvre. Contactez nous si vous souhaitez nous faire part d'une situation de handicap, ou mentionnez-le sur le bulletin d'inscription.

Déroulement de la formation / Méthodes mobilisées

Toutes les formations proposées par l'ANPDE ont lieu en présentiel ; elles font appel, au choix du formateur, à différentes méthodes pédagogiques (affirmative, interrogative ou applicative), modalités (cours magistral, exercices, observation de vidéos, études de cas, simulation...) et outils pédagogiques (poupon, tire-lait,...)

Modalités d'évaluation

Les pré-requis peuvent être évalués en amont de la formation ; les acquis sont toujours évalués à la fin de celle-ci, par divers outils (QCM, auto-questionnaire...)

La satisfaction des participants est également évaluée à la fin de chaque session.

A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise aux participants.

Les programmes détaillés, les méthodes pédagogiques et les modalités d'évaluation sont précisés pour chaque formation sur notre site Internet :

www.anpde.asso.fr rubrique "Formations"

SOMMAIRE

Bulletin d'inscription	P.6
Alimentation et bien-être	
- Allaitement maternel - niveau I	P.7
- Allaitement maternel - niveau II	P.8
- Massage des bébés	P.9
- Accompagner le développement psychomoteur de l'enfant hospitalisé en néonatalogie : de la naissance au 1 an de l'enfant	P.10
Gestion des modes d'accueil	
- Agrément, renouvellement d'agrément et accompagnement, trois temps forts à penser dans la relation assistant(e)s maternel(le)s/professionnel(le)s	P.11
- Agrément et accompagnement des assistants familiaux	P.12
- Infirmières Puéricultrices et autres professionnels des modes d'accueil en situation d'accompagnement et de contrôle des EAJE	P.13
- Infirmières Puéricultrices et autres professionnels des modes d'accueil en situation d'accompagnement et de contrôle des Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM)	P.14
- Les essentiels du Référent Santé et Accueil Inclusif en EAJE	P.15
Communication, psychologie, sciences comportementales	
- Comment parler pour que les enfants écoutent ? et qu'ils nous parlent...	P.16
- Petite enfance : revisiter ses pratiques à la lumière des neurosciences	P.17
Protection de l'enfance	
- Application du cadre national de référence pour une évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger	P.18
Exercice professionnel	
- Accompagner la parentalité, soutenir les compétences et favoriser la participation parentale	P.19
- Développer une activité d'infirmière puéricultrice libérale	P.20
- Structuration, mise en place et évaluation d'une consultation de puéricultrice(teur)	P.21
- La visite à domicile	P.22
- Mettre en place et coordonner un atelier de soutien à la parentalité	P.23

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

à retourner à l'ANPDE - 132, av du Général Leclerc - 75014 PARIS

ou par mail : formation@anpde.asso.fr - 01 45 39 97 62

Titre de la formation :

Dates :

Coordonnées du participant :

Nom :Prénom :

Diplôme :Fonction :

Adresse :

Code Postal :Ville :

Téléphone :

Email :

Participant en situation de handicap, et souhaitant échanger sur les possibilités d'adapter la prestation de formation : OUI / NON

Employeur :

Adresse :

Code Postal :Ville :

N°SIRET :

Contact du service formation/RH :

Signataire de la convention :

Téléphone :

Email :

Attentes de l'employeur vis à vis de cette formation :

Références facturation Chorus Pro (Service / N° Bon de commande)

Date et signature

S'il s'agit d'une inscription individuelle, merci de joindre un chèque à l'ordre de l'ANPDE, d'un montant équivalent à 20 % du coût total de la formation. Un virement est possible également (Rib sur demande)

Tarifs par personne et par jour de formation *

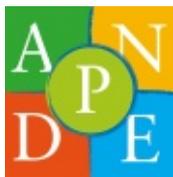
Individuel :

Adhérent à l'ANPDE : 150 €

Non adhérent à l'ANPDE : 200 €

Employeur : 250 €

* Pour la formation "Comment parler pour que les enfants écoutent", les tarifs sont différents et indiqués page 16 de ce livret et sur notre site Internet : <https://www.anpde.asso.fr/comment-parler-dpayerne>



Allaitement maternel (Niveau I)

Formateur

Claire Boquillod, Infirmière puéricultrice, cadre de santé, conseillère en allaitement (DUILHAM) et parentalité.

Public ciblé

Infirmier(e) en secteur pédiatrique, infirmier(e) puéricultrice(teur), auxiliaire de puériculture.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Acquérir les notions de bases d'anatomie et de physio-psychologie de l'allaitement et de la lactation ;
- Développer ses compétences d'observation et d'évaluation d'une tétée et de l'allaitement ;
- Acquérir une connaissance des situations de difficulté et développer les savoirs et les outils permettant leur prise en charge ;
- Acquérir ou consolider les ressources de relation et de communication permettant un accompagnement bienveillant des couples et de leur bébé.

Contenu du programme

Jour 1 • Accueil des participants et présentation de la formatrice, tour de table

- Présentation des cas préparés par les participants
- Vision de l'allaitement à travers l'histoire et le Monde
- Notion de culture d'allaitement et de non-allaitement
- Idées reçues et grains de sel perturbateurs de l'allaitement
- Législation autour de l'allaitement, textes nationaux et IHAB, les organismes mondiaux et français pour l'allaitement.

Jour 2 : Anatomie Physiologie de la lactation et de l'allaitement de la grossesse au sevrage • Les bénéfices de l'allaitement et du lait maternel

- Notions d'anatomie et de physiologie de l'allaitement
- Les particularités du colostrum / la succion / les différents rythmes mère/bébé
- Les essentiels à connaître (position, signes de faim, signes d'une tétée efficace, évaluation de la qualité de l'allaitement).

Jour 3 Les situations à risque pour l'allaitement, dépistage, prise en charge et évaluation

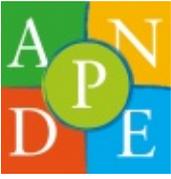
- Pathologie maternelle
- Pathologie de l'enfant
- Questionnements plus larges : pleurs et sommeil de l'enfant, caprice, portage ...
- Evaluation des 3 jours de formation, retour sur les situations préparées par les participants ainsi que leurs objectifs et questionnements.

Dates / Durée

23, 24, 25 septembre 2024
Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Allaitement maternel (Niveau II)

Formateur

Claire Boquillod, Infirmière puéricultrice, cadre de santé, conseillère en allaitement (DUILHAM) et parentalité.

Public ciblé

Infirmier(e) en secteur pédiatrique, infirmier(e) puéricultrice(teur), auxiliaire de puériculture.

Pré-requis

Avoir suivi la formation "Allaitement maternel niveau I" ou toute autre formation récente équivalente (un justificatif sera demandé).

Objectifs

- Approfondir ses connaissances autour de l'allaitement et de sa prise en charge
- Acquérir les connaissances nécessaires pour la prise en charge des situations particulières (néonatalogie, hospitalisation en pédiatrie...)
- Développer des compétences d'accompagnement des mères et des professionnels de la petite enfance sur l'allaitement long, la diversification, l'allaitement et la reprise du travail
- Consolider les ressources de relation et de communication permettant un accompagnement bienveillant des couples et de leur bébé.

Contenu du programme

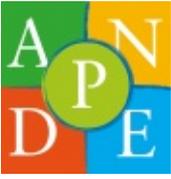
- Jour 1**
- Accueil des participants et présentation de la formatrice
 - Tour de table des objectifs et attentes de chacun
 - Présentation des cas préparés par les participants, rappel d'anatomie physiologie en regard des différents questionnements, travail réflexif du groupe au regard de ces différentes situations
 - Prise en charge de l'enfant hospitalisé en pédiatrie
- Jour 2**
- Prise en charge de l'enfant hospitalisé en néonatalogie (initier la lactation, préserver l'allaitement et le projet parental, accompagner les mises aux seins et la transition sein/SNG, préparer la sortie) lien avec le projet de soin de développement ;
 - Accompagner des familles et des professionnels de la petite enfance autour des notions d'allaitement long, co-allaitement, diversification et DME, allaitement et reprise du travail ;
 - Evaluation des 2 jours de formation, retour sur les situations préparées par les participants ainsi que leurs objectifs et questionnements.

Dates / Durée

26, 27 septembre 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE :
300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Massage des bébés

Formateur

Anne Corre, Infirmière Puéricultrice, instructrice en massage bébé (AFMB), instructrice en massage école (MISA), réflexologie plantaire pédiatrique (Edelweiss).

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), aide-soignant(e), auxiliaire de puériculture, infirmier(e).

Objectifs

- Pouvoir pratiquer le massage dans les soins quotidiens ;
- Mobiliser les parents autour des techniques de massage pour soulager leur bébé ;
- Comprendre l'intérêt et l'importance du massage ;
- Ressentir les bienfaits du massage ;

Contenu du programme

- Jour 1**
- Présentation des participants et recueil des attentes ;
 - Définition, présentation du massage dans l'histoire et les différentes cultures ;
 - Le sens du toucher chez le bébé et l'enfant, du prématuré aux 12 ans ;
 - Les différents touchers applicables aux nouveau-nés : technique des mains posées, du peau à peau ;
 - Les bienfaits du massage et utilisation dans les soins (désobstruction rhinopharyngée, prélèvement capillaire, stimulation de l'oralité, soulagement des coliques,...) ; la "position magique" lors des pleurs ;
 - Propositions de mises en situation dans la pratique quotidienne ;
- Jour 2**
- Bilan à mi-session ;
 - Transmettre aux parents : une solution pour favoriser la parentalité ? Pour quels parents ? Pour quels bébés ? Cas particulier du bébé prématuré ou opéré ;
 - Présentation des différents types d'ateliers proposés aux parents et de leurs apports ;
 - Proposition d'une approche du massage dans un service de maternité.



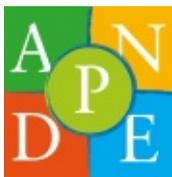
Pour permettre aux stagiaires de manipuler facilement, la formation est limitée à dix personnes. Il vous sera demandé d'apporter un poupon avec vous. Nous souhaitons également préciser que les massages qui vous sont enseignés au cours de cette session ont comme finalité le bien-être des bébés

Dates / Durée

28, 29 mai ou 16, 17 septembre 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE : 300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Accompagner le développement psychomoteur de l'enfant hospitalisé en néonatalogie : de la naissance au 1 an de l'enfant

Formateur

Aude BUIL, psychomotricienne avec une expérience clinique en CAMSP et Médecine néonatale. Certifiée NIDCAP®. Membre de la commission scientifique SFN-JFRN. Formatrice Petite Enfance (ISRP et Libéral). Docteur en Psychologie du développement. Membre associé du Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé (EA 5047). Université de Paris.

Public ciblé

Infirmier(e), infirmier(e) puéricultrice(teur), auxiliaire de puériculture, de tout secteur d'activité autant hospitalier que de crèche ou de PMI.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Développer les stratégies thérapeutiques favorables à un développement psychomoteur optimal du nouveau-né prématuré dès l'hospitalisation et durant la première année.
- Accompagner les parents dans l'émergence de leur parentalité originale et traumatique.
- Connaître et comprendre les influences de la prématurité sur le développement de l'enfant dans une perspective épigénétique, sur son accueil dans sa famille, sur les premières relations, pour infléchir ses conséquences négatives.
- Elaborer des référentiels communs de repérage de difficultés dans les domaines sensorimoteurs et relationnels et améliorer les orientations précoces vers des soins spécialisés.
- Cerner les coopérations pluridisciplinaires optimum liées aux soins préventifs et curatifs.
- Maîtriser la compréhension et l'intervention au quotidien pour accompagner l'autonomie et la motricité de l'enfant dans les 3 plans de l'espace de sa naissance à la marche, sans contraindre les plaisirs des petits explorateurs et en protégeant son propre corps.

Contenu du programme

- Jour 1** Particularités développementales des prématurés ; impacts épigénétiques de l'environnement hospitalier néonatal sur le développement psychomoteur ; de la grossesse idéale au traumatisme de la prématurité ; impacts sur la mise en place de la relation parents / nouveau-nés prématurés et leurs interactions durant l'hospitalisation et les premières années.
- Jour 2** Signes d'alertes concernant la trajectoire développementale à repérer pendant l'hospitalisation, et après durant les premiers mois ; accompagnement du développement psychomoteur singulier et de la relation parent-enfant : axes principaux de vigilance et de soins ; articulation des coopérations pluridisciplinaires. Réflexions groupales.
- Jour 3** Ateliers pratiques autour des installations, du toucher et manipulations, des moments de la vie quotidienne, autour de l'accompagnement parental et autour d'activités de soutien au développement.

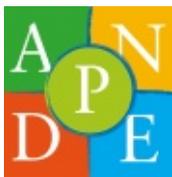
➔ Il vous sera demandé d'apporter un poupon avec vous pour les exercices pratiques

Dates / Durée

4, 5, 6 novembre 2024
Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Agrément, renouvellement d'agrément et accompagnement : trois temps forts à penser dans la relation assistant(e)s maternel(le)s - professionnel(le)s

Formateur

Catherine Sellenet, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, juriste et auteure de nombreux ouvrages

Public ciblé

Tout professionnel intervenant dans l'évaluation des candidatures ou le suivi des assistant(e)s maternel(le)s : infirmier(e), infirmier(e) puéricultrice(teur), assistant(e) de service social cadre de santé.

Pré-requis

Connaissance du Référentiel de l'agrément des assistant(e)s maternel(le)s à l'usage des PMI et connaissances sur le développement de l'enfant.

Objectifs

- Comprendre et s'approprier le cadre législatif ;
- Connaître et transmettre les conditions nécessaires au développement de l'enfant : s'assurer de la qualité de l'accueil
- Utiliser des outils pertinents pour apprécier les capacités d'accueil de la candidate ;
- Etablir les conditions d'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s permettant une prise en charge optimale de l'enfant en respectant son développement psychomoteur et les relations avec les familles.

Contenu du programme

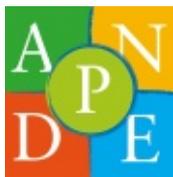
- Jour 1**
- Rappel des conditions nécessaires au développement de l'enfant ;
 - Compétences minimales attendues de l'assistante maternelle ;
 - Comment évaluer les candidatures ;
 - Analyse et repérage des stéréotypes, des théories implicites actifs dans l'évaluation et étude des biais de l'entretien d'agrément.
- Jour 2**
- Analyse des critères inclus dans la loi 2005, quelles obligations pour les services ?
 - Conditions pour faire du renouvellement de l'agrément un temps d'échanges soutenant la pensée réflexive de l'assistante maternelle ; écriture du rapport ;
- Jour 3**
- Suivre, contrôler, accompagner ;
 - Le passage des dossiers en CCPD : limitation de l'agrément et retrait, gestion des situations de crise
- Jour 4**
- La place des professionnels entre parents et assistantes maternelles.
 - Témoignages de parents et d'assistants maternels sur la co-éducation (si temps suffisant) ;
 - Évaluation de la satisfaction et des acquis des participants

Dates / Durée

14, 15, 16, 17 mai 2024
Formation de 4 jours (28 heures)

Prix

Employeur : 1000 € / Individuel Adhérent ANPDE : 600 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 800 €



Agrément et accompagnement des assistants familiaux

Formateur

Catherine Sellenet, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, juriste et auteure de nombreux ouvrages

Public ciblé

Tout professionnel intervenant dans l'évaluation des candidatures ou le suivi des assistant(e)s familiaux(les) : infirmier(e), infirmier(e) puéricultrice(teur), assistant(e) de service social, cadre de santé.

Pré-requis

Intervenir au moins sur l'une des deux missions auprès des familles d'accueil : agrément et/ou accompagnement.

Objectifs

• **Comprendre et s'approprier le cadre législatif propre aux assistants familiaux** : cadre législatif en vigueur, conditions imposées par la loi de 2005 sur l'évaluation des candidatures, décret relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des assistants familiaux. Comprendre les spécificités et les évolutions de ce métier.

• **Connaître la réalité quotidienne de l'exercice du métier d'assistant familial**
Connaître la réalité des enfants placés pour apprécier les exigences de ce métier et définir les compétences nécessaires pour l'exercer ; conduire efficacement les entretiens destinés à recueillir auprès des candidat(e)s les informations utilisables et analysables ; savoir mener un entretien d'agrément avec chaque membre de la famille ; connaître les risques et les tensions de ce métier pour mieux accompagner les familles d'accueil.

Contenu du programme

Jour 1 L'entrée dans le métier d'assistant familial

- Rappel de l'évolution du métier au cours des siècles ;
- Contexte national de l'évolution du métier ;
- Rappel des contenus nécessaires au développement de l'enfant et besoins spécifiques des enfants placés ;
- Compétences minimales attendues de l'assistante familiale ;
- Comment évaluer les candidatures et les motivations des familles d'accueil ;
- Etudes des biais dans l'entretien d'agrément ;
- Techniques de communication facilitant l'échange, l'enquête et l'accompagnement.

Jour 2 Risques et tensions dans ce métier

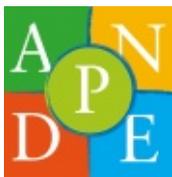
- Un métier à articuler au sein d'une équipe ;
- Parentalité d'accueil et articulation avec les parents ;
- La question des attachements en famille d'accueil ;
- Tensions et risques au sein de la famille d'accueil : axes de vigilance à connaître par les intervenants ;
- Compétences spécifiques à rechercher et soutenir chez l'assistant familial.

Dates / Durée

9, 10 décembre 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE :
300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Infirmières puéricultrices et autres professionnels des modes d'accueil en situation d'accompagnement et de contrôle d'un EAJE

Formateur

Lydie Gouttefarde, Infirmière puéricultrice, chargée de mission petite enfance modes d'accueil. DGCS. Ancien chef de services modes d'accueil en direction de PMI.

Public ciblé

Infirmièr(e) puéricultrice(teur) et autres professionnel(le)s en situation d'accompagnement et de contrôle des EAJE.

Pré-requis

Etre en situation professionnelle en service départemental de PMI.

Objectifs

- Maîtriser l'essentiel du cadre réglementaire des EAJE et des missions en lien avec leur accompagnement et leur contrôle ;
- Clarifier les modalités de contrôle des EAJE et leurs impacts ;
- Identifier la posture professionnelle la plus adaptée au contexte.

Contenu du programme

Au préalable des journées de formation, chaque participant devra identifier une situation mal vécue dans le cadre d'une situation de contrôle, pouvant faire émerger une problématique.

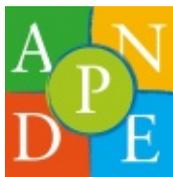
- Jour 1**
- Présentation des participants ;
 - Présentation des problématiques pour lesquelles une réponse est attendue au cours de la formation ;
 - Considérations relatives au public des EAJE ;
 - Cadre réglementaire des EAJE ;
 - Echanges sur l'évolution du contexte.
- Jour 2**
- Cadre réglementaire des accompagnements et des contrôles ;
 - Identification des points de contrôle permettant d'apprécier la qualité des conditions d'accueil ;
 - Impact et suite apportés aux contrôles et accompagnements
 - Cas concrets : conclusion du contrôle, rédaction de compte-rendu.
- Jour 3**
- Posture professionnelle : effets de la communication, réflexions et échanges sur la posture professionnelle d'accompagnement, de contrôle et de représentativité ;
 - Approfondissement de points particuliers à la demande des participants ;
 - Vérification des réponses apportées aux problématiques citées le 1er jour.

Dates / Durée

16, 17, 18 octobre 2024
Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Infirmières puéricultrices et autres professionnels en situation d'accompagnement et de contrôle des Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Formateur

Sylvie Vaillant, Infirmière puéricultrice, adjointe à la coordination petite enfance dans une communauté de communes.

Public ciblé

Infirmier(e)s puéricultrices(teurs) et autres professionnel(le)s en situation d'accompagnement et de contrôle des MAM.

Pré-requis

Etre en situation professionnelle en service départemental de PMI.

Objectifs

- Maîtriser l'essentiel du cadre réglementaire des MAM et des missions en lien avec leur accompagnement et leur contrôle
- Clarifier les particularités et les modalités d'accompagnement et de contrôle des MAM et leurs impacts
- Identifier la posture professionnelle la plus adaptée au contexte

Contenu du programme

Jour 1 • **Identification des attentes** : présentation des participants, présentation des situations pour lesquelles une réponse est attendue au cours de la formation, considérations relatives au public et au contexte des MAM.

Rappel du cadre réglementaire : rappel du cadre réglementaire de l'agrément d'assistant maternel, échanges sur les évolutions réglementaires notamment d'exercice en dehors du domicile, cadre réglementaire des MAM.

• **Identification du contexte des MAM** : identification des points d'évaluation permettant d'apprécier la qualité des conditions d'accueil au regard des particularités des MAM, cadre réglementaire des accompagnements et contrôles,

Jour 2 • **Les rôles et missions du professionnel de PMI** dans le cadre des créations de MAM, du suivi et du contrôle des MAM ;

L'après-contrôle : la conclusion du contrôle. La rédaction du compte-rendu
Cas concrets – Mises en situation

• **Réflexions et échanges sur la posture professionnelle** d'accompagnement, de contrôle et de représentativité

Approfondissement de points particuliers à la demande des participants.

Retour sur les attentes et bilan de la formation.

Dates / Durée

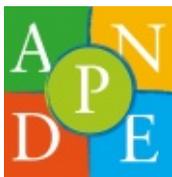
2, 3 octobre 2024

Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE :

300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Les essentiels du Référent Santé et Accueil Inclusif en EAJE

Formateur

Lydie Gouttefarde, Infirmière puéricultrice, chargée de mission petite enfance modes d'accueil. DGCS. Ancien chef de services modes d'accueil en direction de PMI.

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur) et autres profils potentiels pour assurer la fonction de Référent Santé et Accueil Inclusif en EAJE

Pré-requis

Etre ou se projeter en situation professionnelle de Référent Santé et Accueil Inclusif

Objectifs

- Prendre en considération les évolutions du cadre réglementaire des EAJE et celles en matière de santé
- Maîtriser les modalités et les missions attendues du référent santé et accueil inclusif
- Identifier les actions à envisager, le rétro planning à associer, la posture à adapter

Contenu du programme

Jour 1 • Identification des attentes : présentation des participants et des situations pour lesquelles des éléments de réponse sont attendus. Considération relatives au public et au contexte des EAJE

- Rappel du cadre réglementaire : cadre réglementaire des EAJE et échange sur l'évolution du contexte des EAJE notamment en matière de santé.

Jour 2 • Approfondissement des connaissances : cadre réglementaire des mission de référent santé et accueil inclusif, identification des missions et actions à garantir ;

- Mises en situations professionnelles : cas concrets en petits groupes et présentation des travaux et projets ;

Jour 3 • Pratiques professionnelles : approfondissements thématiques et réflexions et échanges sur la posture d'accompagnement de l'équipe.

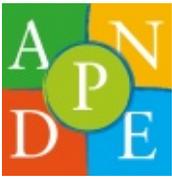
- Retour sur les attentes et bilan de la formation : approfondissement de points particuliers à la demande des participants, vérification des réponses apportées aux situations exposées le 1er jour, évaluations.

Dates / Durée

20, 21, 22 mars 2024
Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Comment parler pour que les enfants écoutent ?

Et qu'ils nous parlent...

Formateur

Delphine Payerne, sophrologue, formatrice en communication relationnelle adultes-enfant et animatrice de l'approche Faber et Mazlish "Comment parler pour que les enfants écoutent".

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), professionnel(le) travaillant dans la santé de l'enfant et secteurs médicosociaux, PMI, EAJE.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Connaître les principes de l'approche Faber et Mazlish & les outils des approches humanistes pour une communication bienveillante qui permet à l'enfant de se sentir reconnu par l'adulte ;
- Apprendre les capacités de posture professionnelle, les capacités relationnelles et comportementales qui aident le responsable de l'accueil de l'enfant et l'enfant lui-même à développer un lien de confiance entre eux, et avec l'environnement extérieur, de manière épanouissante pour l'enfant.

Contenu du programme

- Jour 1**
- Aider les enfants aux prises avec des sentiments pénibles : comment accueillir les émotions difficiles des enfants et ados ?
 - Susciter la coopération : comment favoriser un climat d'ouverture à l'entraide et la participation, et qui aide à donner du sens aux contraintes du quotidien ?
- Jour 2**
- Remplacer la punition : qu'est ce que punir ? Qu'est ce que responsabiliser ? Comment faire pour faire prendre conscience aux enfants de leurs actes ? Quelles solutions pour les amener à répondre de leurs gestes et paroles ?
 - Encourager l'autonomie : comment favoriser l'autonomie de l'enfant ? Son autonomie d'actions et surtout de pensée propre, critique, créative et individualisée ? Comment favoriser sa capacité de réflexion par lui-même et par-delà, sa capacité à choisir et à acter ses décisions ?
- Jour 3**
- Compliments et estime de soi : comment développer l'estime de soi des enfants grâce aux actes du quotidien ? Savoir repérer et formuler les actes de vie de l'enfant pour qu'ils deviennent des forces vécues et ressenties comme de l'estime de soi ?
 - Aider les enfants à cesser de jouer des rôles négatifs : comment aider les enfants à sortir de rôles qui les emprisonnent ? Le lent, la maladroite, le paresseux, la timide etc... À quel moment commençons nous à étiqueter l'enfant ?
- 2 mois après la formation**, un entretien individuel à distance est planifié avec la formatrice, afin de réaliser un bilan/retour d'expérience.

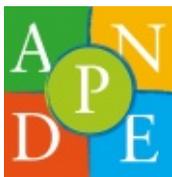
Dates / Durée

25, 26, 27 juin 2024

Formation de 3 jours (21 heures)

Prix (comprenant les 3 journées de formation + l'entretien à distance d'une heure + le cahier d'activité)

Employeur : 830 € / Individuel Adhèrent ANPDE : 500 €
Individuel Non Adhèrent ANPDE : 700 €



Petite enfance : revisiter ses pratiques à la lumière des neurosciences, et autres connaissances scientifiques

Formateur

Héloïse Junier, Psychologue en EAJE, docteure en psychologie à l'université Paris Descartes, autrice, journaliste scientifique de presse écrite, formatrice pour les professionnels de la petite enfance et conférencière.

Public ciblé

Infirmièr(e) puéricultrice(teur), professionnel(le) travaillant dans la santé de l'enfant, secteurs médicosociaux, PMI, EAJE.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Familiariser les professionnels de la petite enfance aux principaux constats de la recherche scientifique sur le jeune enfant dans différents domaines : les apprentissages, les besoins, les émotions, la communication ;
- Faire le lien entre la théorie et la pratique : adopter des pratiques professionnelles bienveillantes qui découlent des constats scientifiques qu'il s'agisse de la manière d'accompagner les émotions de l'enfant, de soutenir son développement ou de réagir à ses comportements.
- Apprendre à identifier et à accueillir ses propres émotions d'adulte.

Contenu du programme

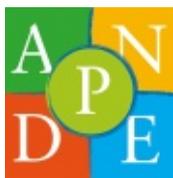
- Jour 1**
- Retour sur les besoins fondamentaux du jeune enfant : de quoi a-t-il réellement besoin pour bien grandir, se sentir bien dans ses baskets et s'épanouir ?
 - « Il le fait exprès ! », « Il me teste ! », « Il fait des caprices ! » : déconstruction des idées reçues sur l'enfant et son fonctionnement cognitif et émotionnel ;
 - Réinterroger les concepts-clés de la petite enfance tels que le « complexe d'Œdipe » et « l'angoisse du 8ème mois » à la lumière de la recherche scientifique ;
 - Accueillir les pleurs et les cris de colère des enfants à la lumière des travaux en neurobiologie.
- Jour 2**
- Cris, humiliations, isolement : comprendre l'impact des violences éducatives répétées sur le cerveau de l'enfant et son devenir ;
 - Fixer un cadre et des limites qui permettent à l'enfant de satisfaire ses besoins ;
 - Autorité bienveillante et pédagogie positive ;
 - Comprendre le rôle de l'ocytocine dans le bien-être des êtres humains, petits et grands.

Dates / Durée

11, 12 janvier 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE : 300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Application du cadre national de référence pour une évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger

Formateurs

Catherine Sellenet, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, juriste et auteure de nombreux ouvrages.

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), professionnel(le) diplômé(e) travaillant dans le secteur de la petite enfance, sanitaire, social ou médico-social, PMI, EAJE, protection de l'enfance.

Pré-requis

Appropriation et application du référentiel national d'évaluation, à partir de cas concrets expérimentés sur le terrain et dans le cadre d'une évaluation de situations préoccupantes nécessitant l'intervention de professionnels.

Objectifs

Passer d'une évaluation implicite, intuitive à une évaluation précise, objectivée prenant en compte la diversité des situations et des besoins, notamment ceux de l'enfant situé au cœur de l'intervention

Contenu du programme

Jour 1 De l'évaluation spontanée à l'évaluation instituée

Qu'est-ce qu'évaluer ? la question de l'objectivité dans l'évaluation, les critères à retenir : le bien fondé des « outils d'évaluation », évaluations plurielles et articulation des regards (livret 1 du référentiel), cadre procédural ;

Jour 2 Evaluation écosystémique d'une situation

L'état de danger, rappel des différentes approches (par la parentalité, par les besoins des enfants, par la théorie des attachements,...) aspects théoriques et techniques de l'évaluation systémique et participative (livret 2 du référentiel), le recueil des données à l'analyse puis à la mise en mots des observations ;

Jour 3 Evaluation des risques pour l'enfant au regard des problématiques parentales

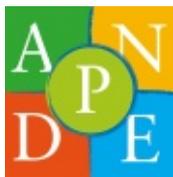
Sensibilisation des professionnels au repérage de problématiques à risques : violences intra-familiales, dépressions, addictions, troubles de la personnalité..., les effets sur le développement des enfants, la maîtrise d'une évaluation panoramique du danger ou risque de danger (livret 3 du référentiel), les spécificités de la participation des enfants à l'évaluation, la transmission et trame de rapport, les suites et effets d'une évaluation.

Dates / Durée

11, 12, 13 décembre 2024
Formation de 3 jour (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Accompagner la parentalité, soutenir les compétences et favoriser la participation parentale

Formateur

Catherine Sellenet, Professeure des universités en Sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, juriste et auteure de nombreux ouvrages.

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), professionnel(le) diplômé(e) travaillant dans le secteur de la petite enfance, sanitaire, social ou médico-social, PMI, EAJE et intervenant dans le champ de la parentalité.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Sensibiliser les professionnels à une réflexion critique des interventions sur la parentalité ;
- Interroger la notion de compétences parentales et les définir ;
- Comprendre les enjeux de l'introduction de cette notion de compétences dans le champ de la parentalité ;
- Evaluer la parentalité ?
- Connaître les outils d'évaluation des compétences parentales français et étrangers ;
- Mesurer les effets positifs et négatifs de l'approche par les compétences ;
- Comprendre les résistances tant des professionnels que des parents eux-mêmes à ce type d'approche ;
- Modifier les représentations et les pratiques dans le champ des interventions auprès des parents ;
- Favoriser l'articulation avec les parents, la co-éducation et la participation parentale ;

Contenu du programme

Jour 1 **Qu'est-ce que la parentalité ?** Travail sur les compétences parentales ; le poids des interventions sur le sentiment de compétence. Evaluation du champ des compétences ; présentation d'un guide d'évaluation.

Jour 2 **Les compétences parentales à l'épreuve du terrain (périnatalité, crèche, protection de l'enfance...)**

Jour 3 **Favoriser la participation et l'implication des parents dans tout lieu d'accueil de l'enfant ;** déclinaison des formes de participation parentale, l'avis des parents, les résistances possibles, favoriser une réelle participation parentale.

Dates / Durée

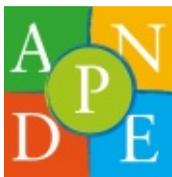
27, 28, 29 mars 2024

Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE :

450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



Développer une activité d'infirmière puéricultrice libérale

Formateur

Laëtitia Stanislawski, Infirmière puéricultrice cadre de santé, responsable de la commission des infirmières puéricultrices de ville de l'ANPDE et membre du comité de pilotage du réseau Périnat - Centre Val de Loire

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur) exerçant ou souhaitant exercer en secteur libéral.

Pré-requis

Etre Infirmier(e)s puéricultrices(teurs)

Objectifs

- Identifier la place de l'infirmière puéricultrice libérale dans le contexte sanitaire et social,
- Identifier et comprendre les conditions liées à l'installation en exercice libéral,
- Identifier les différentes perspectives d'installation,
- Repérer et comprendre les démarches liées à l'installation en secteur libéral,
- Repérer les freins et les facteurs favorisant à l'installation,
- Identifier et envisager les activités en lien avec l'exercice libéral conventionné et hors conventionnement,
- Repérer et s'intégrer dans un réseau pluri-professionnel,
- Identifier et connaître les ressources pour communiquer autour de son activité

Contenu du programme

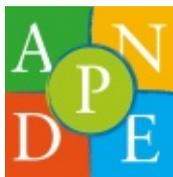
- Présentation des participants, recueil des besoins et des attentes ;
- Contexte sanitaire et social en lien avec l'enfant, sa famille et l'exercice libéral,
- Réglementation liée à l'exercice libéral, modalités d'installation en libéral
- Travail en sous-groupe sur l'adéquation du projet professionnel et la réglementation ainsi que sur les freins et facteurs favorisant à l'installation.
- Travail en sous-groupe sur les activités proposées en libéral en lien avec les champs de compétences de la profession,
- Les partenaires et structures du réseau
- Cadre législatif relatif à la communication autour de l'exercice,
- Construction et présentation d'un projet d'installation en secteur libéral.

Dates / Durée

14 mars 2024 en présentiel
12 septembre 2024 en distanciel
Formation de 1 jour (7 heures)

Prix

Employeur : 250 € / Individuel Adhérent ANPDE :
150 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 200 €



Structuration, mise en place et évaluation d'une consultation de puéricultrice(teur)

Formateur

Sébastien Colson, Infirmier puériculteur, doctorat en Santé Publique et en Sciences Infirmières

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), tous secteurs d'activité.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Structurer le processus de consultation de puéricultrice.
- Perfectionner ses connaissances et son expertise à propos du raisonnement clinique
- Construire, mettre en œuvre, évaluer la consultation de puéricultrice dans les milieux professionnels.
- Mettre à jour ses connaissances sur l'évolution de la profession et des cadres réglementaires en lien avec la consultation de puéricultrice.

Contenu du programme

Jour 1

- Présentation des participants et de leurs pratiques professionnelles ;
- Analyse de situation en fonction des connaissances et pratiques actuelles des membres du groupe (prise de notes et synthèse des réflexions).
- Contexte, définitions et réglementation ;
- Les étapes de la consultation de puéricultrices ;
- Champ de compétence de l'infirmière puéricultrice/comparaison avec le champ de compétence de l'infirmier(e) en pratique avancée.

Jour 2

- Raisonnement clinique infirmier spécialisé en puériculture ;
- Ressources d'implantation et d'évaluation d'une consultation de puéricultrice ;
- Analyse de situations avec les nouvelles connaissances apportées (prise de notes et synthèse des réflexions).

Jour 3

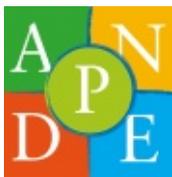
- Analyse de situations après réinvestissement de la formation ;
- Réajustement et aide à l'amélioration de la qualité de la consultation de puéricultrice.

Dates / Durée

28, 29, 30 octobre 2024
Formation de 3 jours (21 heures)

Prix

Employeur : 750 € / Individuel Adhérent ANPDE : 450 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 600 €



La visite à domicile

Formateur

Catherine Sellenet, Professeur des universités en Sciences de l'éducation, psychologue, sociologue, juriste et auteur de nombreux ouvrages.

Public ciblé

Tout intervenant à domicile dont : Infirmier(e) puéricultrice(teur) responsables d'EAJE, centres de PMI, Infirmier(e)s, éducateur(trice), professionnel(le) en poste d'encadrement.

Pré-requis

Etre en situation d'intervenir à domicile

Objectifs

Concevoir et mettre en œuvre des activités de promotion et de la protection de la santé de l'enfant en se rendant au domicile

- Sensibiliser les professionnels aux questions de l'intimité, de l'intrusion dans le domicile, tant d'un point de vue juridique que psychologique.
- Permettre aux professionnels de se servir de ce lieu dans la compréhension de l'univers domestique, de ce qu'il révèle des habitudes et des places de chacun.
- Permettre aux professionnels de prendre conscience des effets de leur propre présence au sein de cet espace et des émotions qui les traversent.

Contenu du programme

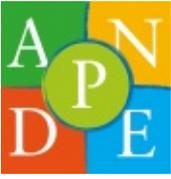
- Jour 1**
- Déclinaison des enjeux de la VAD : brève histoire de la VAD jusqu'à nos jours, évolution des objectifs de la VAD au fil du temps, le domicile : lieu de toutes les intrusions (loi du 5 mars 2007), aujourd'hui : le cadre légal et réglementaire de la PMI et ses missions
 - Des principes communs à toutes les VAD : auprès de l'assistante maternelle, en périnatalité, en protection de l'enfance, signalements/informations préoccupantes.
 - Les fonctions de la VAD : entre prévention, aide et contrôle ; intervenir à domicile : comment ?
- Jour 2**
- Les VAD auprès de l'assistante maternelle : lors de l'agrément, lors de l'accompagnement ;
 - Intervenir sur la parentalité lors des visites en périnatalité ;
 - La VAD comme technique d'observation, objectivité et subjectivité dans l'observation, indications et limites de la VAD.
 - Risques pour les parents et stratégies de contournement de l'intrusion ;
 - Quelle plus-value à l'intervention au domicile et quelles limites ?
 - Développer une éthique de l'intervention à domicile ;
 - Les risques pour les professionnels.

Dates / Durée

18, 19 novembre 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE : 300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



Mettre en place et coordonner un atelier de soutien à la parentalité

Formateur

Bénédicte Thiriez, consultante et coordonnatrice de projets petite enfance (EAJE notamment), auteure

Public ciblé

Infirmier(e) puéricultrice(teur), professionnel(le) travaillant dans la santé de l'enfant, secteurs médicosociaux, PMI, EAJE.

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Connaître les ressorts de la communication pour faire passer un message le plus efficacement possible : quel message ? pourquoi ? Pour qui ? Comment ?
- Développer et cultiver son « savoir-être » pour favoriser la confiance parentale ;
- Connaître et mettre en oeuvre une démarche de prévention en santé publique ;
- Créer ses propres outils de sensibilisation ;
- Mobiliser les parents autour d'un projet.

Contenu du programme

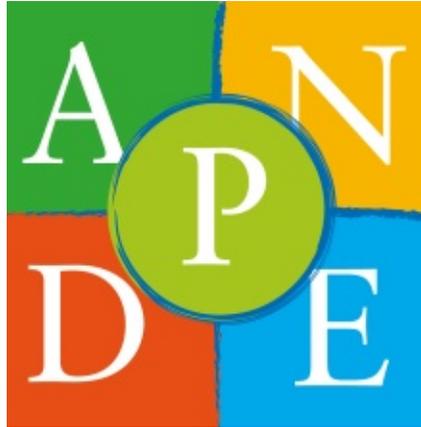
- Jour 1**
- Présentation de chacun et description du besoin particulier de mise en place d'un atelier (contexte).
 - Analyse des situations individuelles en fonction des connaissances et pratiques actuelles des membres du groupe
 - Savoir-être et communication pour accompagner les jeunes parents.
 - Identification des besoins et des ressources
 - La démarche de promotion de la santé
- Jour 2**
- La dynamique de conduite de projet adaptée à la promotion de la santé
 - Reprise des différents projets et nouvelle analyse à la lumière des différents apports de connaissances
 - Evaluation de la satisfaction des participants et échanges sur les améliorations possibles du programme.

Dates / Durée

25, 26 novembre 2024
Formation de 2 jours (14 heures)

Prix

Employeur : 500 € / Individuel Adhérent ANPDE : 300 € / Individuel Non Adhérent ANPDE : 400 €



ANPDE

132, av du Général Leclerc
75014 paris

Tel : 01 45 39 97 62

formation@anpde.asso.fr

www.anpde.asso.fr